

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

### COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE (LOIRE ATLANTIQUE)

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le quatorze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Madame Gaëlle TERRIEN (*arrivée à 19 heures 35*), Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE (*arrivée à 19 heures 35*), Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN (*arrivée à 19 heures 20*), Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Luc LÉPICIER, Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU, Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET* et Madame Marie-Danielle RICHARD

**ABSENTES** : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Christelle ESNAULT

-----

**DCM n°132/2023** Agence Postale Communale (Bonneuvre) - prolongation de la convention entre La Poste et la commune - signature

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°133/2023** Budget 2023 de la commune - décision modificative numéro 002/2023

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°134/2023** Taxe d'aménagement « part communale » - taux pour l'année 2024

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°135/2023** Zone artisanale Le Petit Moulin (Vritz) - prix de vente du foncier

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°136/2023** Accès au cabinet de kinésithérapeutes rue des Acacias - création de deux bateaux - prise en charge financière

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°137/2023** Prévention des feux de forêt et de végétation - projet d'implantation de réserves d'eau - demande de subvention au titre du Fonds vert 2023 - signature de conventions

Adoptée à l'unanimité

- DCM n°138/2023**    Projet de réfection de salles d'eau au foyer Richebourg (résidence Les Rives Bleues) - marché public de travaux - consultation d'entreprises  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°139/2023**    Projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY - marché public de maîtrise d'œuvre - consultation d'entreprises  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°140/2023**    Projet de réhabilitation du bâtiment situé au numéro 140 de la rue des Forges (Vritz) en logement locatif - marché public de services - consultation de maîtrise d'œuvre  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°141/2023**    Plan d'adressage communal - fourniture et pose de panneaux de signalisation permanente et fourniture de numéros de voirie - marché public de fournitures - annulation de la délibération numéro 101 /2023 en date du 24 avril 2023  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°142/2023**    Plan d'adressage communal - fourniture et pose de panneaux de signalisation permanente et fourniture de numéros de voirie - marché public de fournitures - attribution  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°143/2023**    Écoles primaires publiques - budgets de fonctionnement pour l'année scolaire 2023/2024  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°144/2023**    Association gestionnaire d'un service de restauration scolaire (OGEC école Sainte Thérèse) - subvention pour l'année scolaire 2021 /2022  
Adoptée à la majorité
- DCM n°145/2023**    VallonScènes - saison culturelle 2023/2024 - programmation - tarifs - signature des contrats de cession  
Adoptée à l'unanimité

*Conformément à la nouvelle réglementation, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il n'est plus rédigé de compte rendu des séances du conseil municipal. Seule la liste des délibérations étudiées en séance est affichée. Les délibérations seront publiées dans leur intégralité sur le site internet de la commune.*